



Flanders
State of the Art

Déclaration gouvernementale 2024-2029

Gouvernement
flamand

Madame la présidente,

Chers collègues,

Chers concitoyens flamands,

Je suis très honoré de me trouver ici aujourd'hui face à vous en tant que ministre-président de la Flandre. Cette équipe a l'opportunité de continuer à façonner la nation flamande et de l'élever vers de nouveaux sommets. Ces derniers mois, j'ai vu des hommes et femmes politiques autour de la table des négociations qui avaient une vision claire de l'avenir de la Flandre, des personnes qui ont à cœur les intérêts de notre communauté et soucieuses de développer le potentiel de chacun en Flandre.

Une société n'est jamais achevée, elle est en constante évolution. C'est à nous et à chaque Flamand de faire les choix qui rendront l'avenir meilleur.

Je tiens à remercier sincèrement chacun et chacune des négociateurs.

Nous avons conclu un accord de gouvernement solide et ambitieux en mesure de répondre aux défis d'aujourd'hui.

Et ils sont de taille. Les tensions géopolitiques exercent une forte pression sur l'économie et l'industrie européennes. En tant qu'économie ouverte, nous sommes les premiers à en ressentir les effets. Le monde évolue à un rythme effréné grâce aux innovations technologiques. La société se diversifie de plus en plus. Notre population vieillit.

Avec ce Gouvernement flamand, nous voulons apporter des réponses aux défis auxquels nous sommes confrontés en tant que société. Nous voulons que le citoyen flamand nous considère comme un partenaire à part entière qui se bat à ses côtés pour résoudre les problèmes. L'accord de gouvernement flamand pose déjà une série de jalons.

Cet accord n'est pas non plus un simple document ou un accord entre des parties, il représente une vision pour la Flandre, un pacte avec les Flamands.

Tous les Flamands. [///]

Nous voulons que chaque citoyen aide à construire notre société.

« Travailler ensemble pour une Flandre chaleureuse et prospère » n'est pas seulement un slogan, c'est une promesse faite à chaque Flamand.

UNE FLANDRE PROSPÈRE

Une Flandre prospère constitue le fondement de l'ensemble de nos ambitions.

Tout dépend de notre prospérité. Sans prospérité, le bien-être est impossible.

Et la Flandre est prospère. Mais nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers. Ensemble, nous retrouvons nos manches et nous nous mettons au travail.

Chantier 1 : LA FLANDRE TRAVAILLE

Chers collègues,

La prospérité naît du travail. Notre priorité est donc de permettre à un maximum de Flamands de **trouver un emploi et de rester** au travail. Le nombre de Flamands actifs n'a jamais été aussi élevé. En 2023, notre taux d'emploi est passé à près de 77 %.

Mais des nuages sombres pointent à l'horizon. Nos exportations ont légèrement diminué au cours des six premiers mois de cette année. Ce constat n'est pas surprenant compte tenu du ralentissement économique, voire de la contraction de certains marchés de vente. Une surenchère en matière d'octroi de subventions en Europe et des conflits explosifs proches de nos frontières ou plus lointains augmentent la pression sur notre système.

Nous voulons que le taux d'emploi augmente encore. Nous sommes conscients de l'existence d'un groupe restreint difficile à atteindre ou pour lequel un emploi nécessite une approche personnalisée. C'est pourquoi nous nous concentrons sur le travail faisable et déployons autant de mesures que possible pour sortir les Flamands de l'ornière du chômage. Nous créons également 1 000 places supplémentaires dans l'économie sociale.

Nous réformons le VDAB afin de lui permettre de se concentrer sur ses tâches essentielles : la mise en œuvre d'une politique d'activation efficace. Nous menons une politique d'accompagnement ferme dans le but d'aider les malades de longue durée et les personnes sans activité professionnelle à trouver leur place sur le marché de l'emploi.

Il faut aussi saisir les opportunités que nous offrons.

À travers nos actions conjointes, nous visons un taux d'emploi de 80 %.

Chantier 2 : LA FLANDRE ENTREPREND

Sans entrepreneurs, pas de prospérité.

Laissons avant tout un entrepreneur entreprendre. Même si cela semble être une évidence, tel n'a pas toujours été le cas ces dernières années.

Les entrepreneurs flamands sont aujourd'hui bien souvent découragés par une surabondance de réglementations. Nous voulons en tant que pouvoirs publics être un partenaire aux côtés de nos entrepreneurs flamands.

Depuis plusieurs siècles, nous sommes une nation de commerçants, de penseurs, d'entrepreneurs et d'innovateurs. Et nous devons perpétuer cette tradition ! Chaque jour, 200 Flamands réalisent leur rêve et créent leur propre entreprise. Les PME sont l'épine dorsale de notre économie flamande.

Grâce à un travail acharné, à une formation continue et au développement de nouvelles technologies, nos entrepreneurs tracent la voie flamande pour prendre la tête du peloton européen.

En ma qualité de ministre-président et ministre flamand de l'industrie, je veux exprimer ici mon ambition explicite de jouer la carte de notre industrie flamande. De notre agriculture à notre industrie spatiale.

Il est essentiel que nous les aidions à rester actifs et à se développer en Flandre. Et ce, dans l'intérêt de ces entreprises, de nos emplois, de la durabilité et de tous les Flamands.

Pour citer librement le célèbre philosophe Harari : « *Celui qui veut jouer un rôle important et significatif à l'avenir se doit de faire preuve d'une grande capacité d'adaptation* ». C'est précisément là que réside notre atout. Nos entreprises sont parfaitement positionnées pour répondre aux conditions changeantes, aux nouvelles technologies, à la durabilité et à l'économie mondiale en pleine transition.

Mais deux conditions doivent pour cela être remplies : la première, nous devons continuer à investir dans l'innovation, la formation et les infrastructures. La seconde, nous devons donner aux entreprises la plus grande liberté possible pour exercer leurs activités dans un cadre juridique sûr.

Aux côtés des entreprises, de la société civile et d'autres acteurs clés, nous progressons dans la bonne direction. Nous faisons confiance et donnons des responsabilités.

Nous revoyons avec eux notre politique en matière de permis. Nous voulons mettre en place des procédures rapides et juridiquement sûres. Nous stoppons le raz-de-marée de possibilités d'objections contre les activités existantes. L'intérêt public doit primer.

Mais les pouvoirs publics ont également leur part de responsabilité. La Flandre doit parler d'une seule voix, raison pour laquelle nous n'émettrons plus d'avis contradictoires.

Un agriculteur doit ainsi être capable d'investir en toute sérénité, un acteur industriel doit être sûr de pouvoir s'agrandir à l'avenir.

Nous nous attaquons à la surréglementation. En tant que ministre-président, je prendrai l'initiative en matière de simplification administrative au sein de l'Autorité flamande. Nous mettons un terme aux procédures complexes, à l'imbroglio administratif et au compartimentage. Et, à nouveau, nous impliquons toutes les parties prenantes. Ministres, fonctionnaires, société civile... nous pouvons toutes et tous contribuer à une Autorité flamande moderne.

Chantier 3 : LA FLANDRE INVESTIT

Nous occupons le premier rang européen en ce qui concerne les investissements dans la recherche et le développement. Nous allons encore beaucoup plus loin et revoyons à la hausse notre objectif d'investir 5 % du PIB dans l'innovation.

Nous continuons à soutenir les fleurons de l'innovation flamande tels que l'IMEC, le VIB et le FTI.

« *Flanders is open for business* ». Nous restons attractifs pour les investissements, les secteurs stratégiques et les industries de haute technologie. Nous allons dès lors investir davantage dans nos infrastructures au cours des prochaines années : les ports, les pipelines, les énergies renouvelables, les établissements d'enseignement et de recherche ainsi que le réseau routier. Le cœur logistique de l'Europe a besoin d'une infrastructure de pointe.

Chantier 4 : LA FLANDRE EST INTERNATIONALE

Bon nombre des opportunités se trouvent en dehors de nos frontières. Nous sommes enracinés dans l'argile flamande, mais notre regard est toujours tourné vers l'extérieur.

Si nous voulons rester l'une des régions les plus prospères du monde, nous devons continuer à jouer un rôle de pionnier.

En Flandre, 1 emploi sur 3 dépend du commerce extérieur, 2 % du commerce mondial partent de Flandre ou transitent par notre région. Nos ports sont le moteur de la prospérité. Ce constat en démontre toute l'importance pour l'emploi et les revenus de centaines de milliers de Flamands. Notre région est petite par sa superficie, mais immense par son impact. Au cours des cinq dernières années, les exportations flamandes ont augmenté de 35 %.

La Flandre est inextricablement liée au projet européen. Deux tiers de nos exportations sont destinés à un État membre de l'Union européenne.

Nous défendons les intérêts du citoyen flamand et des entreprises au niveau européen. Dans nos domaines de compétence, nous faisons clairement entendre notre voix. Nous plaidons pour un rôle plus important dévolu aux entités fédérées au sein de l'Union européenne.

Chantier 5 : LA FLANDRE EST DURABLE

Nous prenons nos responsabilités pour atteindre les objectifs européens et internationaux en matière de climat et d'énergie.

Mais nous insistons également sur la nécessité de tenir compte du contexte flamand.

La Flandre est densément peuplée et constitue également un carrefour logistique. Nous nous engageons pleinement en faveur d'une action climatique ambitieuse, mais nous n'agissons pas de façon inconsidérée.

Nous voulons des mesures climatiques réalisables et abordables pour l'ensemble de la société. Chaque décision sera évaluée en fonction des coûts et des bénéfices par rapport à l'impact sur les émissions, au soutien des citoyens et à la compétitivité de nos entreprises.

Bien gouverner implique également de savoir changer de cap si nécessaire. Nos habitations jouent un rôle important dans l'indépendance énergétique. Plus elles sont durables et plus la facture diminue. Les Flamands le savent. Si nous voulons obtenir l'adhésion de tous, nous devons donner à chaque Flamand le contrôle de ses propres travaux de rénovation. Nous assouplissons l'obligation de rénovation.

Nous investissons massivement dans nos transports publics afin de les rendre plus propres, plus ponctuels et plus écologiques.

La Flandre doit s'armer contre les effets du changement climatique. L'eau représente à cet égard l'une des principales préoccupations. Nous dégageons des moyens pour le « Blue Deal » et, en Flandre, nous prenons soin de nos cours d'eau et leur donnons plus d'espace si nécessaire. Grâce à nos actions, les énergies renouvelables ont le vent en poupe et nous ouvrons la voie à une participation flamande à l'énergie nucléaire.

Chantier 6 : LA FLANDRE RÉCONCILIE AGRICULTURE ET NATURE

De l'eau, je passe à notre sol, et il y a beaucoup à faire à ce sujet. Nous travaillons à une solution durable.

Les terres agricoles restent principalement réservées à nos agriculteurs. Simultanément, nous continuons à nous engager pour le développement naturel et forestier ; nous poursuivons l'objectif des 10 000 hectares de forêt. En matière de politique, nous cherchons à établir un lien entre l'agriculture et la nature et nous transcendons la polarisation.

Notre mission est claire : nous voulons renforcer l'esprit d'entreprise des agriculteurs et des horticulteurs en tant que secteur stratégique.

Chantier 7 : LA FLANDRE EST FINANCIÈREMENT SAINE

Chers collègues,

Nous voulons améliorer la situation financière de tous les Flamands.

Nous réduisons les droits de succession. Nous voulons que le Flamand puisse transmettre en toute sérénité à la génération suivante l'épargne pour laquelle il a travaillé dur.

Dans le même temps, nous garantissons un système simple et transparent qui répartit les charges de manière équitable, les épaules les plus fortes continuant à supporter la charge la plus lourde, en se concentrant principalement sur les héritages les plus modestes. Nous abolissons les échappatoires fiscales. Cette réforme fait toute la différence pour de nombreux Flamands.

Cette équipe est à l'évidence un gouvernement d'investissement. En consacrant plus de 3 milliards, nous investissons un montant historique dans la société. Le choix d'allouer plus de moyens dépend toujours d'un choix politique. Et nous avons fait un choix clair dans cet accord de gouvernement : plus de prospérité, plus de bien-être et plus de Flandre.

Dans le même temps, la réduction de certaines politiques s'est imposée. Aussitôt que le niveau fédéral rendra le travail plus rémunérateur, nous mettrons fin au bonus emploi.

Nous veillons à une plus grande équité. Le personnel de nettoyage mérite une meilleure rémunération. C'est pourquoi nous augmentons le prix des titres-services. Leur déduction fiscale est également supprimée. Nous mettons fin au régime de primes pour les voitures électriques et la fiscalité routière pour les véhicules électriques subit une métamorphose équitable. Les véhicules étrangers devront désormais payer pour emprunter nos routes.

Soyons clairs : nous ne renonçons pas à notre objectif de parvenir à l'équilibre budgétaire en 2027. Un budget équilibré est la garantie d'assurer l'avenir de nos enfants et petits-enfants.

Il s'agit de l'argent des Flamands et un tel équilibre témoigne d'une bonne gestion. Nous ne devons pas seulement prévoir les jours radieux, mais aussi être prêts à affronter les tempêtes.

Nous maintenons le cap.

LA FLANDRE EST CHALEUREUSE

Qui dit Flandre prospère, dit Flandre chaleureuse.

Le bien-être de tous les Flamands est au cœur de cet accord de gouvernement. Nous investissons pas moins de 1,2 milliard d'euros supplémentaires dans le secteur du bien-être au cours de cette législature. Nous investissons plus que jamais dans la résorption des listes d'attente pour les personnes atteintes d'un handicap et dans le secteur de l'aide à la jeunesse. Les pouvoirs publics sont l'entraîneur sur le banc de touche qui intervient et aide lorsque tel s'avère nécessaire.

Les besoins changent, les problèmes deviennent plus urgents ou plus complexes. L'adage « nous apprenons, nous nous améliorons et nous persévérons » a guidé ces négociations.

Nous investissons dans nos structures de garde d'enfants afin de réduire le ratio enfants/accompagnateurs, de créer des places d'accueil supplémentaires et d'améliorer l'accessibilité financière. Tant que chaque enfant n'aura pas une place, nous continuerons à donner la priorité aux parents qui travaillent ou suivent des cours.

Lorsque nous évoquons l'avenir de nos enfants, nous pensons aussi au panier de croissance. Nous l'indexons et contribuons de cette manière au pouvoir d'achat des ménages flamands.

Le fait qu'un jeune sur cinq soit confronté à des problèmes mentaux est un chiffre consternant. La prévention et l'aide ciblée constituent à cet égard notre première priorité. La bonne santé mentale de nos jeunes ne peut qu'avoir un impact positif sur leur bien-être et sur leurs résultats scolaires.

En matière d'enseignement, nous ne pouvons que viser l'excellence. Les enfants et les jeunes doivent pouvoir se développer en fonction de leurs propres capacités. Les programmes d'études se font plus ambitieux et seront élaborés selon un processus ascendant. Nous supprimons également les livres à compléter et interdisons l'utilisation des smartphones dans les écoles primaires.

Nous laissons les enseignants faire ce qu'ils font le mieux : enseigner. C'est la raison pour laquelle nous réduisons la charge en matière de planification.

Nous poursuivons à cet égard un objectif commun : faire exceller nos élèves et maintenir l'enseignement flamand dans le peloton de tête européen. Nous devons faire en sorte que chaque élève franchisse la barre, sans pour autant jamais l'abaisser.

Nous réduisons les frais des formations pratiques. Chacun doit se voir offrir la possibilité de s'épanouir pleinement.

Tous les enseignants méritent également le plus grand respect. Leur volonté est de faire en sorte que chaque enfant soit capable de poursuivre ses rêves, mais aussi que tous prennent le contrôle de leur vie. Nous ne pouvons pas tout déléguer à nos enseignants. Pour que tous les élèves puissent exceller, nous insistons également sur leur propre responsabilité et celle de leurs parents. En d'autres termes, ils s'assurent que leurs enfants ne vont pas à l'école le ventre vide, font en sorte de limiter au maximum leurs absences scolaires et apprennent aussi eux-mêmes le néerlandais. Ce n'est que de cette manière que leurs enfants pourront saisir toutes les opportunités.

Nous veillons à la sécurité de nos jeunes. Nous nous assurons qu'ils arrivent à l'école rapidement et en toute sécurité, sans danger à vélo ou en toute fluidité en bus ou en tram. La sécurité routière n'est pas un luxe, nous la devons à tous les Flamands.

Nos universités et nos hautes écoles sont également soumises aux normes les plus élevées. Chaque année académique, près de 75 000 jeunes Flamands quittent les bancs de l'école et les auditoriums pour suivre leur voie. Les choix qu'ils font contribuent à déterminer non seulement l'avenir de la Flandre, mais aussi et surtout le leur.

Grâce à ces choix, ils sont en mesure d'occuper une place à part entière sur le marché du travail et de vivre une vie confortable et heureuse.

Chers collègues,

Nous devons permettre au plus grand nombre possible de Flamands d'acquérir leur propre logement. Le marché de propriétaires est fortement développé en Flandre. Nous nous assurons que chaque Flamand dispose de son propre logement et de son propre foyer. C'est pourquoi nous réduisons à 2 % les droits d'enregistrement en cas d'acquisition d'une habitation propre et unique.

Nous prenons des mesures dans tous les segments du marché du logement. La demande sur le marché locatif est supérieure à l'offre. Si nous voulons que chaque Flamand dispose d'un logement abordable, sûr et de qualité, nous devons renforcer le marché locatif privé et le marché du logement social, en plus du marché des propriétaires, et leur insuffler l'élan nécessaire. Ce gouvernement prévoit donc un montant historique pour la construction de logements sociaux et pour le prêt au logement flamand de sorte que les Flamands aux revenus plus modestes puissent également accéder au logement de qualité.

Pour nos aînés, ce n'est pas simplement une question de soins, mais aussi de dignité. Toute leur vie durant, ils se sont investis pour la Flandre. Nous devons à l'évidence leur assurer de vieux jours paisibles. Nous renforçons l'aide de proximité, l'aide aux familles et les initiatives locales qui soutiennent nos personnes âgées afin qu'elles puissent rester dans leur environnement familial le plus tard possible. Nous veillons à ce que nos aînés aient la possibilité de continuer à vivre à domicile aussi longtemps qu'ils le souhaitent. Dans les quartiers solidaires, les services essentiels sont proches. L'accompagnement personnalisé est accru et nous brisons le tabou de la solitude et des problèmes de santé mentale parmi les personnes âgées.

Notre équipe gouvernementale se battra pour chaque citoyen. L'égalité fait partie de nos valeurs fondamentales. Nous ne pouvons accepter qu'aujourd'hui encore des discriminations ou des agressions restent commises envers des personnes en raison de leur origine, de leur sexe, de leur religion, de leur âge, de leur handicap ou de leur orientation sexuelle. Nous poursuivons donc sans relâche la lutte contre la discrimination.

Bien que le risque de pauvreté soit très faible en Flandre, chaque personne en situation de pauvreté reste une personne de trop. Si nous les perdons de vue, nous échouons en tant que communauté. ///

Le Flamand fait preuve d'une grande solidarité et se montre très compréhensif à l'égard des personnes en difficulté, mais il s'attend à ce que l'aide parvienne aux plus vulnérables. Nous octroyons les avantages sociaux de manière plus ciblée et travaillons sur un concept ajusté du revenu.

ENSEMBLE

Nous voulons une Flandre prospère et chaleureuse pour tous les Flamands. Chaque citoyen doit pouvoir se sentir chez lui en Flandre. Le volet « ensemble » de notre accord concerne par conséquent l'ADN de notre société flamande : Quelle vision avons nous pour la Flandre ? Comment voulons-nous continuer à façonner notre nation ? Quelle est notre identité et comment pouvons-nous la préserver ?

Dans chaque Déclaration gouvernementale, mes prédécesseurs ont apporté des réponses à ces questions et ont contribué à définir cette spécificité flamande.

Je voudrais donc profiter de cette occasion pour remercier mon prédécesseur, Jan Jambon, pour le rôle de leader qu'il a joué au cours des cinq dernières années. Comme nul autre auparavant, il a su tirer profit de l'histoire collective de la Flandre comme liant pour notre société. L'Histoire de la Flandre, le Canon flamand, il a porté ce projet apprécié par les Flamands et nous allons poursuivre son travail.

Nous ne pouvons bien entendu pas parler de notre communauté flamande sans nous attarder sur le néerlandais, notre langue fédératrice qui continuera à nous unir. Nous devons nous comprendre mutuellement si nous voulons former une société cohésive. Une bonne connaissance du néerlandais est la base de la réussite scolaire et pour trouver un emploi ainsi que la clé pour s'intégrer pleinement dans notre société. Ce n'est qu'en maîtrisant notre langue que l'on peut profiter de l'égalité des chances offerte par la Flandre.

Nous allons donc continuer à lever les obstacles à l'apprentissage du néerlandais, accroître le niveau de compétence linguistique dans les parcours d'intégration et donner encore plus d'importance au néerlandais à l'école. Nos établissements scolaires vont devenir un véritable moteur linguistique. Par exemple, trois heures supplémentaires de néerlandais seront enseignées si les résultats de l'école primaire sont insuffisants.

Bien entendu, une communauté ne se résume pas uniquement à sa langue.

Tous les membres de l'équipe flamande doivent adhérer à nos valeurs et à nos normes. Nous ne vivons pas chacun sur notre île, mais les uns avec les autres. Adopter les principes fondamentaux de la démocratie, de l'État de droit et de la liberté individuelle revêt une importance cruciale, à l'instar d'une compréhension de base de notre société, de son fonctionnement et de son identité, de notre culture et de notre histoire. Dans la mesure du possible, nous lançons dans le pays d'origine des programmes d'intégration.

La culture et le patrimoine sont l'expression matérielle de notre identité, ils sont la vitrine de nos valeurs et de nos racines. Je pense que nous mesurons parfois trop peu à quel point nous pouvons être fiers de l'énorme potentiel culturel et créatif de la Flandre.

C'est pourquoi ce gouvernement lancera une restauration majeure de nos hauts lieux culturels. Nos artistes, auteurs, musiciens, danseurs et professionnels du théâtre comptent parmi les meilleurs. Ils sont

une source d'inspiration non seulement au sein de nos frontières mais aussi bien au-delà. Nos chefs-d'œuvre architecturaux, comme le Thermae Palace, retrouveront toute leur gloire d'antan au cours de cette législature.

Mais il n'y a pas que les « classiques » qui font rayonner la Flandre, de nouveaux talents ont également su charmer le public. Le cinéma flamand est florissant, des réalisateurs tels que Lukas Dhont, Adil El Arbi et Bilall Fallah, conquièrent les écrans de cinéma en Belgique et à l'étranger.

La Flandre est un centre international en matière de gaming, de technologie et de conception numérique. Nous sommes attachés à notre secteur créatif et lui vouons toute notre admiration.

Au cours de cette législature, le Gouvernement flamand souhaite également être le partenaire de toutes les organisations, institutions et associations, ainsi que de tous les artistes et bénévoles.

La Flandre doit sa richesse et sa grandeur à ses citoyens actifs qui donnent le meilleur d'eux-mêmes et s'impliquent pour la société. Mais les pouvoirs publics doivent eux aussi assumer leur part de responsabilité pour regagner la confiance des Flamands. Ils doivent se reconnaître dans les services publics. C'est pourquoi il est important que ces derniers soient proches du citoyen. Le respect des administrations locales, de la Flandre rurale à nos villes-centres, constitue le fil conducteur de cet accord.

Nous devons donc oser balayer devant notre porte. Une culture de gouvernance sobre sera le principe directeur pour les cinq prochaines années.

Et je vous tends la main : nous demandons au parlement de réformer les indemnités de sortie.

Une nation flamande forte se doit de disposer de son propre système judiciaire. Au cours des cinq dernières années, nous avons pris des mesures importantes pour poursuivre le développement de notre politique flamande en matière de justice et nous allons continuer sur cette lancée. Les victimes et leurs proches sont plus que jamais au cœur des préoccupations. Nous consacrons davantage de moyens aux Refuges, ces endroits dans lesquels toute personne victime de violence intrafamiliale peut se rendre.

Le soutien aux victimes est également contrebalancé par une politique judiciaire sévère à l'égard des délinquants. Nous transférons la délinquance juvénile au système judiciaire afin de mettre en œuvre des politiques appropriées dans ce domaine également. Les Flamands ont envoyé un signal : la politique judiciaire de notre pays doit être améliorée. À travers notre politique flamande en matière de justice, nous voulons répondre à ce signal. Nous continuerons à veiller à l'exécution des peines et à intensifier la lutte contre le trafic de drogue et la délinquance juvénile.

(CONCLUSION)

Madame la présidente, chers collègues,

Vous n'ignorez pas mon profond attachement au Parlement flamand.

Je crois sincèrement qu'un débat constructif est la base de notre démocratie parlementaire. Avec mon équipe, je me réjouis d'ores et déjà du débat de mercredi et de notre coopération au cours des cinq prochaines années.

Je vous demande aujourd'hui non seulement d'accorder votre confiance aux hommes et femmes politiques qui ont conclu cet accord, mais avant tout je vous demande d'avoir confiance en vous. Ayez foi en la force du Flamand. Car si nous avons cette confiance, si nous croyons en ce que nous pouvons réaliser ensemble, alors il n'y a pas de limite à ce que la Flandre peut accomplir.

Notre équipe entend donner des opportunités et des responsabilités à un maximum de citoyens.

Faisons en sorte que notre détermination soit bien plus forte que les défis auxquels nous sommes confrontés en tant que Flamands.

Je vous remercie.
